



# Réseau des acteurs EAU EN MONTAGNE

Lettre d'information n°9

Juin 2017

## VIE DU RESEAU



### Retour sur la journée technique d'échanges « La petite hydroélectricité en montagne : Autonomie énergétique des territoires et préservation des torrents de montagne »

Ce sont près de 80 participants qui se sont retrouvés le 15 juin dernier au jardin alpin du Lautaret, sur la commune de Villar-d'Arène (05), pour échanger, débattre et partager des retours d'expériences sur la petite hydroélectricité en montagne.

Les échanges se sont déroulés en 3 temps forts :

**1/ Une mise à niveau des connaissances** sur la petite hydroélectricité : définition, principe de fonctionnement des installations, réglementation, état de l'art en matière d'impacts potentiels sur la ressource en eau et les milieux aquatiques ;

**2/ Le partage de retours d'expériences** : projet de centrale hydroélectrique à La Grave, projet d'électrification de la vallée étroite (contexte transfrontalier), création d'une structure publique d'investissement dédiée à la production d'énergies renouvelables (SEM « soleil, eau, vent, énergie »), label « site rivières sauvages », étude sur le potentiel hydroélectrique de la Haute-Savoie par turbinage dans les réseaux d'eau potable ;

**3/ Des perspectives et recommandations** pour une petite hydroélectricité maîtrisée en montagne.

La journée s'est clôturée par la visite de la double centrale hydroélectrique du plan de l'Alp, à Villar d'Arène, en compagnie de la société SERHY et d'Olivier FONS, maire de la commune. Cette centrale, inaugurée en 2010, est en effet l'aboutissement d'un travail de longue haleine et de nombreux partenariats, notamment avec le Parc National des Ecrins.



Evènement organisé avec le soutien de :



Auto-développement  
en montagne

Lien vers :  
les actes de la journée et les présentations des intervenants  
la liste des participants

## A vos agendas !

### Prochaine journée technique d'échanges « Feuille blanche pour les eaux pluviales : réinventons la gestion des eaux pluviales en montagne ! »

#### Objet de la journée :

De la gestion « tout tuyau » aux techniques alternatives, la révolution qui gagne la gestion des eaux pluviales ne répond pas toujours aux spécificités des territoires de montagne.

*Comment gérer les eaux de pluie dans une ville en pente ? Comment concilier densification et risque d'inondation ? Comment protéger torrents et rivières des conséquences d'une urbanisation en plein essor ? Quels enseignements tirer de la tradition et de la modernité ? Quelles sont les clés d'un aménagement réussi, gage d'efficacité technique, économique, environnementale et paysagère ?*

Des élus et des architectes de l'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie se joignent aux techniciens pour présenter leurs expériences réussies.

**Public cible** : stations de ski, collectivités de montagne, aménageurs, urbanistes, architectes, bureaux d'études, services de l'Etat

**Lieu** : Cité de Conflans – Albertville (73)

**Date** : mardi 17 octobre 2017

Evènement organisé avec le partenariat de :



Le réseau a pour objectif de **favoriser le décloisonnement entre les acteurs publics et privés** de la gestion de l'eau, pour encourager l'échange et faire émerger des outils et des méthodes qui puissent répondre aux particularités des territoires de montagne.

Les journées techniques constituent un **espace de rencontre, de réflexion, de dialogue et de concertation** entre ces acteurs. En tant que membres du réseau, soyez force de proposition sur les thématiques à traiter !

#### Pour plus d'informations, un contact :

**Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne**

[aude.sourellat@asters.asso.fr](mailto:aude.sourellat@asters.asso.fr)

04-50-66-91-95



### Initiatives menées sur les territoires

#### Les « Goyets » du Salève, des oasis sur une montagne sèche



Le massif du Salève est un chaînon jurassien situé à mi-chemin entre la Haute-chaîne du Jura et les préalpes (Bornes, chablais), en Haute-Savoie. Comme tous les massifs karstiques c'est une montagne sèche en surface avec de nombreuses sources captées à son pied. Pourtant, on trouve sur sa crête une vingtaine de petites mares en alpage qui constituent de véritables oasis pour la faune et la flore aquatiques, mais également pour le bétail qui s'abreuve grâce à elles. Dans le patois local elles sont appelées «Goyets» qui vient du terme gouille : «ya tiè na goye» que l'on peut traduire par « ici il y a une

gouille ».

L'origine de ces mares est liée à une particularité géologique : des dépôts éoliens (par le vent) de sables sidérolithiques, riches en fer. Outre la capacité de rétention en eau de ces sables très fins, souvent accompagnés d'argile, ils ont été exploités dès le 5ème siècle après Jésus Christ pour l'extraction du fer. Les chartreux ont repris au 11ème siècle cette exploitation. Aujourd'hui il subsiste des cuvettes, à l'emplacement des hauts et bas-fourneaux, qui retiennent l'eau de pluie et de ruissellement.

Ces mares ont été inventoriées et diagnostiquées dans le cadre du site Natura 2000 du Salève comme des habitats naturels d'intérêt européen, mares à *Chara* (une plante aquatique), mais aussi comme habitat de batraciens et de libellules ainsi que sites de chasse très prisés par les 23 espèces de chauve-souris fréquentant le Salève (34 sont connues en France). Depuis des siècles ces mares servent aussi de réserves d'eau pour le bétail et les animaux sauvages.

Aussi, dans le cadre de travaux menés par l'Association foncière Pastorale du Mont Salève, avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie au titre des Espaces Naturels Sensibles, toutes ces mares sont progressivement curées et clôturées pour alimenter des abreuvoirs pour le bétail. Ceci permet de concilier préservation de la biodiversité et pérennité du pastoralisme.

**Contact** : Syndicat mixte du Salève. Eric DÜRR - Technicien des Espaces Naturels  
04.50.95.92.18 / e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr



#### Des travaux d'envergure sur le marais de Vaux



A cheval sur les communes d'Hauteville-Lompnes et de Cormaranche-en-Bugey, l'Espace Naturel Sensible du marais de Vaux est la plus vaste zone humide de montagne du département de l'Ain. Le site fait l'objet d'un ambitieux programme de restauration : des travaux d'envergure sont prévus d'ici 2020, pour permettre au marais de retrouver un fonctionnement naturel et remplir à nouveau pleinement son rôle d'éponge, de filtre et de réserve pour la biodiversité et l'eau potable. Au programme : défrichage, comblement d'une partie des 25 km de fossés drainants et reméandrage du ruisseau des Vuires.

Piloté par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, le chantier sera initié en 2018, l'année 2017 étant dédiée à la conduite des différentes études préalables et aux demandes d'autorisation qui s'imposent. Il s'accompagnera de la valorisation touristique du site, avec un nouveau sentier sur pilotis, et de la mise en conformité des réseaux d'assainissement de Cormaranche-en-Bugey et d'Hauteville-Lompnes. Au total, plus de 5 millions d'euros seront investis localement, dont 1,3 millions pour la restauration hydraulique du marais. Un montant qui peut sembler colossal mais qui est finalement bien faible au regard des services que le marais rendra gratuitement à l'avenir !

**Contact :** Sylvie DURET, Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes  
[sylvie.duret@espaces-naturels.fr](mailto:sylvie.duret@espaces-naturels.fr) / 04 74 34 98 64



## Evènements

### Colloque « Eau et tourisme »



9 et 10 novembre 2017, Sion/Sierre (Valais Suisse)

Organisé par l'Institut de géographie et durabilité (IGD) de l'Université de Lausanne et l'Institut Tourisme de la HES-SO Valais-Wallis, ce colloque a pour but de faire le point sur les relations entre tourisme et gestion de l'eau. Il est organisé en trois sessions explorant trois facettes de ces relations :

- l'eau, une ressource pour le tourisme
- les impacts du tourisme sur la gestion de l'eau
- tourisme, eau et changements climatiques



**Appel à contributions :** Les personnes intéressées à présenter leurs travaux au travers d'une communication orale ou d'un poster sont invitées à envoyer un résumé d'une page A4 (français ou anglais, format Word) à : [Christelle.Monnet@unil.ch](mailto:Christelle.Monnet@unil.ch) avant le 1<sup>er</sup> août 2017

### Assises européennes de la transition énergétique



ASSISES EUROPÉENNES  
**DE LA TRANSITION  
 ÉNERGÉTIQUE®**

Du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2018, Grand Genève (Suisse)

Comme chaque année, les organisateurs de l'événement – l'Agglomération du Grand Genève, Bordeaux Métropole, la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'ADEME, lancent un appel à contributions nationales et internationales pour l'élaboration du programme autour d'un fil rouge : « **la coopération transfrontalière pour la transition énergétique** ».

**Appel à contributions :** Cette nouvelle édition marquera un renouveau avec 5 formats de contributions soumis aux proposant : contributions « Inspiration » (ateliers de partage d'expérience), « Challenge » (espaces de co-création) et « Speed-dating » (espace de partage d'idées pour les porteurs de projets) ou tout simplement « partage de suggestions » concernant l'élaboration du programme via les formats de contributions « Fan » (suggestion d'un intervenant) ou « Thème » (suggestion d'un sujet, d'une question). Contributions possibles jusqu'au 15 septembre 2017.

[Plus d'infos](#)





## Publications

### L'écho des montagnes



Dans ce 5<sup>ème</sup> numéro de juin 2017, retrouver les actualités du pôle montagne de la FRAPNA, avec notamment deux dossiers en rapport avec l'eau des montagnes :

- Actualités sur le changement climatique et la neige artificielle
- Veille réglementaire sur l'hydroélectricité et le 2eme appel d'offre du ministère

[Plus d'infos](#)

**Contact :** Agnès BIAU, Animatrice du Pôle montagne FRAPNA

Demande d'abonnement à la brochure à adresser à : [pole-montagne@frapna.org](mailto:pole-montagne@frapna.org)

### Agir en faveur des zones humides : demandez le nouveau guide technique !

Ce guide technique délivre en trois parties une information qui se veut complète sur les zones humides : leurs spécificités et répartitions en Ariège, leurs fonctions, et les outils et ressources disponibles localement pour assurer leur préservation. Il expose la réglementation applicable sur ces milieux, les enjeux de la planification territoriale et propose des solutions pratiques et des modes de gestion efficaces des zones humides agricoles, communales, forestières (etc...), le tout agrémenté d'une riche iconographie.

[Plus d'infos](#)

**Contacts :** [info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) / 05 61 02 71 69

[ana@ariegenature.fr](mailto:ana@ariegenature.fr) / 05 61 65 80 54



## Formation

### L'hydrométrie par analyse d'image, une technique enfin accessible à tous !



Simple et rapide à mettre en œuvre, la solution TENEVIA FlowSnap® est un logiciel de mesure de vitesses en surface pour les écoulements à surface libre à partir d'analyse de séquences d'images.

Une journée de formation est proposée afin d'être initié à la technique d'analyse d'images, et aux prises de mesures sur le terrain.

**Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?** Les professionnels de l'hydrométrie et l'hydrologie des services de l'Etat (Services Prévisions des Crues, Cellule Hydrométrique des DREAL, CEREMA...) ont participé aux journées de formation

FlowSnap® qui ont eu lieu en juin 2017.

Les prochaines sessions auront lieu cet automne. Alors n'hésitez pas dès maintenant à nous contacter pour tous renseignements, demande de devis.

**Contact (informations et inscriptions) :** [virginie.girard@tenevia.com](mailto:virginie.girard@tenevia.com)



## Les tourbières jurassiennes

Dans le cadre du programme LIFE Tourbières du Jura, deux nouvelles formations sur la connaissance des tourbières jurassiennes sont proposées. Ces journées sont destinées en priorité aux professionnels qui encadrent des groupes sur le massif jurassien, mais pourront être ouvertes à des personnes extérieures s'il reste des places disponibles (20 places maximum).

Les 2 et 3 octobre 2017, la formation est destinée aux accompagnateurs en montagne et les 4 et 5 octobre aux animateurs nature.

Ces formations, gratuites, ont pour but de sensibiliser les participants à la richesse, à l'historique, aux enjeux et menaces de ces habitats tourbeux si précieux. L'objectif est également de développer, ou renforcer, des connaissances afin de les retransmettre facilement lors de l'encadrement de groupes.

**Contacts (renseignements et inscriptions) :** Laurent Beschet, directeur de la Maison de la réserve de Remoray / 03 81 69 78 20 / [Laurent.beschet@maisondelareserve.fr](mailto:Laurent.beschet@maisondelareserve.fr)



## Appel à projets

### Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes : la date limite de dépôt des dossiers approche !

La Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes relance en 2017 un appel à projet destiné à soutenir, initier et accompagner des actions environnementales liées à l'eau sur le territoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, c'est-à-dire les départements de l'Ain, l'Isère, le Rhône, la Savoie et la Haute Savoie.



La **date limite de dépôt des dossiers** est fixée au 13 juillet 2017.

Pour plus d'informations sur cet appel à projet, nous vous invitons à consulter le dossier de présentation (critères d'éligibilités, calendrier de remise des candidatures, contenu du dossier de candidature...).

[Plus d'infos](#)

**Contacts :** [chantal.guillet@cera.caisse-epargne.fr](mailto:chantal.guillet@cera.caisse-epargne.fr) / 04 72 60 25 79



Faites nous part de vos retours d'expériences, projets de recherche en cours, séminaires, formations, publications, articles de presse...

### Un contact

**Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne**

[aude.sourellat@asters.asso.fr](mailto:aude.sourellat@asters.asso.fr)

04-50-66-91-95



### Climat

#### Bilan climatique de l'hiver 2016/2017 : chaud et surtout très sec !

*Par l'Observatoire savoyard du changement climatique dans les alpes du Nord (MDP73)*

L'hiver a débuté par un mois de décembre anticyclonique aux températures très douces en montagne mais plus fraîches en plaine. Puis, le froid s'est accentué durant le mois de janvier : en dehors de 2010, la moyenne mensuelle n'avait pas été si basse depuis 1987 ! Enfin, retournement de situation en février et l'installation d'une grande douceur : avec une anomalie exceptionnelle de +4.2°C par rapport à 1961-1990, on frôle le record de février 1990.

L'enchaînement des épisodes météorologiques de cet hiver, bien que surprenant de premier abord, est pourtant une illustration de ce qui est attendu avec le renforcement de la variabilité et des extrêmes chauds dans le cadre du réchauffement climatique.

[Plus d'infos](#)



#### Bilan de l'enneigement 2016/2017

*Par l'Observatoire savoyard du changement climatique dans les alpes du Nord (MDP73)*

La saison 2016/2017 est la 12e la moins enneigée depuis 1959 dans la montagne savoyarde, avec un déficit de 31% par rapport à la normale 1961-1990. Elle est au niveau de la saison 2014/2015 et suit trois saisons de déficit.

[Plus d'infos](#)



### Cours d'eau

#### Délimiter l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

*La délégation Rhône Méditerranée de l'Agence de l'eau publie un guide à destination des acteurs qui souhaitent s'engager dans la délimitation de l'espace de bon fonctionnement (EBF) d'un cours*



L'orientation fondamentale 6-A du SDAGE Rhône Méditerranée 2016-2021 préconise de restaurer ou préserver un espace de bon fonctionnement pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Elle vise aussi à optimiser le développement des différents usages, pour l'actuel et pour le futur, et faire en sorte qu'aucun d'entre eux ne s'exerce au détriment des autres.

Le présent guide apporte des éléments de méthode pour organiser la démarche de délimitation, selon les deux principes essentiels :

- fournir aux différentes parties prenantes des informations environnementales, socio-économiques et politiques robustes et aussi objectives que possible, afin qu'elles arrêtent leurs positions en toute connaissance de cause ;

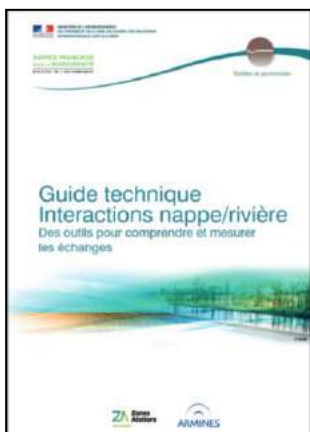
- conduire la concertation tout au long du processus de délimitation, aux étapes clés, pour les diagnostics, la définition des objectifs, l'établissement de scénarios, l'élaboration des périmètres de travail et du périmètre définitif pour le bon fonctionnement du cours d'eau.

[Plus d'info](#)



## Interactions nappe-rivière

L'Agence Française pour la biodiversité publie le guide technique "Interactions nappe/rivière : des outils pour comprendre et mesurer les échanges"



Ce guide vise à mettre à la disposition des acteurs de l'eau des connaissances et des méthodes de caractérisation des échanges nappe/rivière, développées et mises en œuvre préalablement dans le cadre des travaux de recherche du projet Naprom (nappes-rivières : observation et modélisation).

Il propose une démarche pour décrire les sites d'étude, choisir les méthodes ou outils les plus appropriés pour évaluer les échanges entre les rivières et les aquifères superficiels et les mettre en œuvre. Il permet d'évaluer qualitativement et quantitativement les échanges nappe/rivière en tenant compte du degré plus ou moins élevé d'anthropisation (ouvrages, aménagements, projets de restauration, usages de l'eau...) et de contribuer ainsi à la préservation des nappes phréatiques et plus généralement de la ressource en eau et de la biodiversité sur les bassins présentant des enjeux importants.

[Plus d'infos](#)

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

## L'hydraulique dans la stratégie énergétique suisse

Par Bernard Weissbrodt, Auqeduc info

Appelés aux urnes le 21 mai 2017 pour dire s'ils acceptent ou non la nouvelle loi sur l'énergie adoptée par le Parlement fédéral, les citoyens suisses l'ont approuvée à 58,2%. La nouvelle loi, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2018, propose un premier paquet de mesures – économiser l'énergie et améliorer son efficacité, promouvoir les énergies renouvelables, abandonner l'énergie nucléaire – à mettre en œuvre conformément à la Stratégie énergétique 2050 définie par le gouvernement fédéral. Qu'en est-il de la place de l'énergie hydraulique dans ce vaste programme qui n'a pas fait l'unanimité dans la classe politique suisse et a donc été soumis à référendum ?

[Lire la suite](#)

## Le Rhône de demain



Une série de courts films sur les enjeux environnementaux du fleuve en dix étapes, de sa source valaisanne à son embouchure méditerranéenne, vient d'être publiée par RTS découverte, en partenariat avec ARTE, Rhône Productions et Mona Lisa Production, avec le soutien de la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman).



## Ressource en eau

### Ça chauffe, partageons l'eau !

Film d'animation sur le partage de l'eau et le plan de gestion de la ressource en eau



Rivières à sec l'été, arrêts sécheresse, arrêts d'exploitation... L'eau des rivières et des nappes n'est pas inépuisable. Pour éviter les crises, anticipons. Chacun doit participer à l'effort en portant des projets d'économies d'eau. La bonne méthode, c'est la concertation entre acteurs d'un même territoire : se mettre autour de la table pour bâtir ensemble un plan de gestion de la ressource (PGRE). Partageons l'eau, on a tous à y gagner !

agence  
de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE  
CORSE  
Établissement public de l'État



## Des glaciers contaminés

Article diffusé par la CIPRA - Commission Internationale pour la Protection des Alpes



[Lire l'article](#)

Les substances toxiques trouvées dans le glacier de Presena, dans le massif de l'Adamello (Italie) sont emportées à la fonte des glaces et polluent les torrents, les rivières et la nappe phréatique. Ces données inquiétantes proviennent de l'analyse d'une série d'échantillons prélevés par les chercheurs du Musée d'histoire naturelle (MUSE) de Trente/I. Les scientifiques participent à un projet de recherche sur la pollution des cours d'eau.



## Gouvernance

### Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi<sup>1</sup>

Film d'animation sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



Redonnons à nos rivières un fonctionnement naturel pour limiter les crues, sécuriser les populations et améliorer la qualité de l'eau. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée vous présentent un film sur les 3 idées clés pour réussir la gestion de nos rivières : laisser plus d'espace à la rivière, freiner le débit de l'eau et gérer l'eau à l'échelle du bassin versant.

### Taxe Gemapi : les interrogations quant à sa mise en œuvre subsistent

La loi Maptam<sup>2</sup> a instauré une taxe facultative, appelée « taxe Gemapi ». Or, les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre qui reprendront la compétence Gemapi en 2018 ont des interrogations sur les modalités de cette instauration. Pourront-ils délibérer avant octobre 2017 pour espérer des recettes dès 2018 ? La position de l'État sur ce sujet est discutable au regard de la jurisprudence.

[En savoir plus](#)



## Zones humides et lacs de montagne

### Retour sur la formation : « Prise en compte des zones humides dans les projets locaux : Zones humides et espaces de bon fonctionnement de la rivière »



Ce sont plus de 60 personnes qui ont participé, le 31 janvier dernier, à la journée de formation à destination des élus et techniciens du bassin versant des UsseS et des alentours, organisée par le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des UsseS (SMECRU).

Les interventions ont notamment permis d'aborder les notions suivantes :  
Qu'est-ce qu'un espace de bon fonctionnement ? comment le délimiter ? Quels sont les outils d'aménagement du territoire, et les outils réglementaires qui prennent en compte cet espace ? Qu'est-ce qu'une zone humide ? Pourquoi préserver ces milieux ?

[Plus d'infos](#)

<sup>1</sup> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

<sup>2</sup> Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

Le SMECRU a également édité un guide à destination des porteurs de projets à intégrer au mieux ces espaces dans l'aménagement du territoire : rappelle du cadre législatif existant, présentation des outils et démarches réglementaires à adopter lors d'éventuels projets sur ces espaces.

[Consulter le guide en ligne](#)



## Retour sur le colloque "Retours d'expériences de restauration et de la valorisation de tourbières de plaine"

Les 15 et 16 mai 2017 s'est déroulé le colloque "Retours d'expériences de restauration et de valorisation de tourbières de plaine", organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie sur la commune de Ruffieux (Savoie). 80 participants (scientifiques, gestionnaires, bureaux d'études et collectivités) se sont réunis autour du projet de restauration de la tourbière de Chautagne pour partager les expériences de restauration et de valorisation de tourbières de plaine de spécialistes européens de 6 nationalités.



Après avoir retracé la genèse de la formation du lac du Bourget et, par extension, celle du marais de Chautagne (remplissage alluvionnaire Rhodanien, puis déconnexion Rhône/Lac du Bourget due au "sur-alluvionnement" rhodanien et à l'activité de la Faille de Culoz), le contexte d'émergence du projet a été présenté (impacts de

l'exploitation et du drainage du marais sur son alimentation en eau, et sur la qualité des eaux).

La renaturation projetée consiste à combler 23 km de drains, et à procéder à des semis (après décapage du sol) d'espèces locales typiques de prairies tourbeuses, mais aussi de prairies humides argileuses ou marneuses. Les enjeux sont à la fois floristiques et faunistiques, avec une forte attention portée sur la faune aquatique, qui constitue le plus gros capital de valorisation pédagogique du projet. Le colloque s'est clôturé par une visite de la parcelle agricole objet du projet de restauration.

[Plus d'infos](#)



## Evolution de l'application des critères de définition des zones humides

Afin de s'adapter à une décision rendue au mois de février par le Conseil d'Etat, précisant l'application de la définition réglementaire d'une zone humide, le Ministère en charge de l'environnement vient de sortir une note technique à l'attention de ses services déconcentrés (DREAL, DDTM) et ses Etablissements publics (AFB).

### La décision du 22 février 2017 du Conseil d'Etat

Avant cette décision, la seule présence d'un sol hydromorphe pouvait être suffisante pour caractériser une zone humide dans un espace comprenant également de la végétation. L'application de cette décision implique d'observer les deux critères : sol hydromorphe et végétation hygrophile, pour considérer une zone comme humide.

## AGENDA EVENEMENTS

**15ème Conférence Internationale « EURO-RIOB 2017 » Pour l'application des Directives européennes sur l'eau**  
20 au 23 Septembre 2017  
Dublin (Irlande)  
[Plus d'infos](#)

**Conférence Eau, Ville et Biodiversité**  
26 septembre 2017  
Lyon (69)  
[Plus d'infos](#)

**Colloque international "Valeurs et usages des zones humides"**  
26 au 30 septembre 2017  
Bailleul (59)  
[Plus d'infos](#)

**Colloque « Eau et tourisme »**  
9 et 10 novembre 2017  
Sion/Sierre (Valais Suisse)  
[Plus d'infos](#)

**Rencontres Lacs sentinelles**  
10 et 11 octobre 2017  
Barcelonnette (04)

## AGENDA FORMATIONS

**GEMAPI et loi NOTRe Articulation entre Grand et petit cycle de l'eau**  
26 septembre 2017  
[Plus d'infos](#)

**Réalisation des diagnostics de digues de protection**  
25 au 29 septembre 2017  
Grenoble (38)  
[Plus d'infos](#)

## Note technique du 26 juin 2017 du Ministère de la transition écologique et solidaire

A la publication de cette décision, plusieurs acteurs ont exprimé des craintes sur :

- l'impossibilité de classer en zones humides, et donc de protéger : les zones cultivées, les zones humides boisées, certaines prairies humides ;
- le risque de voir la végétation hygrophile de certaines zones humides détruite (retournements réguliers et réensemencement) afin de sortir ces parcelles du classement en zones humides ;
- la remise en cause des inventaires réalisés dans le cadre des SAGE (...)

Les services du Ministère ont ainsi rédigé une note technique sur la caractérisation des zones humides qui précise les points suivants :

- si la végétation n'est pas spontanée, la définition de la zone humide se fait sur le seul critère pédologique ;
- si la végétation est spontanée, les critères sol hydromorphe et végétation hygrophile doivent être cumulés.

La note indique également les suites à donner vis-à-vis des actes de police en cours ou à venir.

En l'état actuel des choses, une fragilisation du statut de certaines zones humides abritant des habitats d'intérêt communautaire est à craindre. D'autres suites juridiques sont d'ores et déjà prévues.

[Plus d'infos](#)

## AGENDA FORMATIONS

[\(Suite\)](#)

**Bonnes pratiques en phase chantier, pour la préservation des cours d'eau et des zones humides**

16 au 18 octobre 2017

Engletons (19)

[Plus d'infos](#)

**Consultez les offres de formation professionnelle en ligne**

**formapr'eau**

Les formations continues sur les milieux aquatiques en France

[Plus d'infos](#)

## Les boisements en zones humides de tête de bassin versant : un nouveau cahier technique vient de paraître !



Outil destiné à l'animation des cellules techniques « zones humides », ce document, qui s'adresse aux propriétaires, gestionnaires forestiers, et agriculteurs, offre des éléments de compréhension des spécificités de ces écosystèmes. Il vise aussi à donner des pistes de réflexion pour leur exploitation et leur gestion. Il cible exclusivement les têtes de bassin versant, secteurs majeurs pour la ressource en eau ainsi que pour la biodiversité. Dans ces territoires situés à l'amont des cours d'eau, les zones humides sont souvent de faible surface et très sensibles aux pratiques de gestion qui leur sont appliquées. Elles nécessitent donc une approche spécifique.

[Consulter le document](#)

Conservatoires d'espaces naturels  
La Fédération



## Réseau des acteurs EAU EN MONTAGNE

Une initiative de :

Asters  
Conservatoire d'espaces naturels  
Haute-Savoie

Montagne Vivante  
Alpes, Eaux et Forêts

Office International de l'Eau

Avec le soutien financier de :

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Opérations traitées par l'État  
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Auto-développement en montagne

FONDATION DE FRANCE

cimeo  
l'agence pour l'eau en montagne

EDF

sepia  
CONSEIL